



ASSOCIATION RANDO-CAILLAC
COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
22 novembre 2025

ORDRE DU JOUR :

- Bilan moral
- Bilan financier
- Bilan des activités
- Bilan des sorties extérieures 2024/2025 et projets pour 2025/2026
- Cotisation
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration dont le mandat se termine en 2025
- Points particuliers :
 - a) Site internet
 - b) Préparation du 20ème anniversaire de « Rando Caillac »
 - c) Dates à retenir
 - d) Tee-shirts du club

PRESENTS : ALBERT Lili - ANDRIEUX Pascal – AUBERGER Marie Ange – BASTIT Maryse
BAZEAUD Marie Thérèse – BOURGES Brigitte - BOUSSAC Alain - BOUSSAC Christiane – COLIN
Marie Jo – CONTENSAUX Elisabeth - COLLOREC Michel – COSTES Josiane – DUFOUR Brigitte
FARGUES Renée – FOUCHER Christian - FOUCHER Josiane – FRAYSSE Fabienne – FURLAN
Anne – FURLAN Serge – GALIGNE Didier – GALIGNE Chantal - MARTINACHE Alain –
MARTINACHE Marie Christine – MASCART Jean Luc – MORINEAU Guy – MORINEAU Jacqueline
MULOT Gérard – OLIVIER Jean – OWEN Geoff – PAILLA Gérard – PAILLA Jacqueline – PEDRAO
Barbara – PREPIN Hélène – QUEHEN Geneviève – QUEHEN Jean-Luc - RIBEIRO Marie-Josée –
ROUCHON Claudine - SMEKENS Audrey – VARLET Jean Luc – VIVANT Chantal

ABSENTS EXCUSES : ALBERT Serge – AU-DUONG Bernadette – BORDAS PACREAU Hélène
– DUPORGE Murielle – GILBERT Martine – JUSTINE Grégoire – MERCIER Bernard – PICARD
Joëlle - VAILLE Michel

INVITE : M. José TILLOU, Maire de Caillac

Le Président, Didier GALIGNE, ouvre la séance par une pensée envers ceux qui nous ont quittés et plus particulièrement cette année pour Claude MURAT et Florence VAILLES BAYEN. Nous ne les oublierons pas.

Il remercie également M. José TILLOU, Maire de Caillac, pour sa présence parmi nous comme il le fait chaque année

BILAN MORAL : (présenté par Didier GALIGNE)

- 2024/2025 : 51 adhérents (58 en 2023/2024)
La moyenne d'âge s'est établie à 70,88 ans, en très légère hausse par rapport à la saison précédente (70,21)
- 2025/2026 : 49 adhérents (à ce jour)

Si l'effectif global de Rando-Caillac est relativement fluctuant d'une saison à l'autre, il convient de relever une fidélité non négligeable au club, si l'on considère que 38 % des adhérents sont inscrits depuis 10 ans et plus.

BILAN FINANCIER 2024/2025 : (présenté par Pascal ANDRIEUX)

- Situation de trésorerie au 01/08/2024	1 222,25 euros
- Recettes au 01/08/2025	12 658,95 euros
- Dépenses au 01/08/2025	- <u>12 777,48 euros</u>
- Compte de résultat 2024/2025 (arrêté au 01/08/2025)	- 1 085,16 euros (+ avoir 100,51€)
- Situation de trésorerie au 01/08/2024	1 185,67 euros
- Compte livret A :	616,41 euros

Approuvé à l'unanimité moins 1 abstention

BILAN DES ACTIVITES : (présenté par Serge FURLAN)

Au cours de la saison 2024-2025, 122 randonnées (sur les 146 programmées) ont été réalisées (120 la saison précédente) : 35 « balades », 24 « classiques du jeudi », 24 « loisirs », 11 « communes », 20 « classiques du samedi » et 8 « à la journée ». A noter 24 annulations (la plupart en raison des intempéries).

Dans ce contexte, c'est un total de 1173 km qui ont été parcourus, en hausse par rapport à l'année précédente (1131,7 km) mais avec 2 randonnées de plus réalisées.

La moyenne de km parcourus s'est établie à : 11,8 km pour les « classiques du jeudi », 8,6 km pour les « loisirs », 8,7 km pour les « communes », 12,6 km pour les « classiques du samedi », 17,3 km pour les « randonnées à la journée » et 5,5 km pour les « balades ». Les 8 randonnées à la journée totalisent près de 140 km à elles seules.

Pour la participation des adhérents, il convient de noter :

- Une forte baisse du nombre de baladeurs en 2024-2025, après deux années prometteuses. 362 participants au total pour l'ensemble des 35 balades, contre 522 la saison précédente avec 37 sorties. Une moyenne de 10,34 adhérents par balade contre 14,10 la saison 2023-2024. En outre, cette baisse s'est doublée d'une véritable « fuite » du nombre de personnes ayant adhéré à Rando-Caillac uniquement pour les balades (- 7 personnes) ;
- Une 3^{ème} saison consécutive de baisse du nombre de randonneurs présents en moyenne les jeudis, quelle que soit la catégorie de randonnées (classiques, loisirs, communes) ;
- Une légère hausse globale de présents les samedis (7,35 marcheurs en moyenne contre 6,9 la saison précédente).

Au global, 24,37% de l'effectif total ont marché les jeudis, 20,27% les mardis et 14,41% les samedis

MONTANT DE LA COTISATION (présenté par Didier GALIGNE)

De 22 € au cours de la saison 2024/2025, la cotisation est passée à 30 € à partir de la saison 2025-2026 (adhésion et assurance comprise), sur décision de la précédente assemblée. Elle ne sera pas augmentée la saison prochaine (2026/2027).

Le Président saisit cette occasion pour remercier, au nom de l'ensemble des adhérents, M. TILLOU et le Conseil Municipal pour avoir bien voulu renouveler la subvention accordée à notre association.

SORTIES EXTERIEURES : (*Bilan présenté par Christiane BOUSSAC et Anne FURLAN*)

La commission « séjours », au cours de la saison 2024/2025, vous a proposé :

Deux séjours pour la fin d'année 2024 :

- 1 – séjour de 3 jours (2 nuits) en Vallée de la Jordanne (Cantal), du 20 au 22/09/2024 (25 participants)
- 2 – week-end de randonnées à la « Ronde des Villages » (1 nuit) en Dordogne (24) du 12 au 13/10/2024 (23 participants)

Deux séjours pour l'année 2025 jusqu'au terme de l'exercice social 2024/2025 :

- 1 - Journée « Rando-Resto-Balnéo », le 20 mars 2025 à Casteljaloux en Lot et Garonne (12 participants), coût 53,50 €
- 2 - Séjour de 4 jours (3 nuits) à Balaruc (34), du 16 au 19/05/2025 (16 participants), coût 300 €

Pour l'exercice 2025/2026 la commission « séjours » a proposé :

Deux séjours pour la fin d'année 2025 :

- 1 - Séjour de 3 jours (2 nuits) à St Chély d'Aubrac (12), du 19 au 21/09/2025 (24 participants), coût 215€
- 2 - Week-end de randonnées à la « Ronde des Villages » (1 nuit) en Dordogne (24), du 11 au 12/10/2025 (16 participants), coût 110 €

Deux séjours pour le début de l'année 2026 jusqu'au terme de l'exercice social 2025/2026

- 3 - Journée « Rando-Resto-Balnéo », le 26/03/2026 à Casteljaloux en Lot et Garonne, coût prévisionnel 57 €
- 4 - Séjour de 4 jours (3 nuits), du 5 au 8/06/2026 à Seignosse (40), coût prévisionnel 325 €

Deux séjours programmés pour fin 2026 (saison 2026-2027)

- 1 - Séjour de 3 jours (2 nuits), du 11 au 13/09/2026 à Castre -Sidobre (81), coût prévisionnel 210 €
- 2 - Week-end de randonnées à la « Ronde des Villages » (1 nuit) en Dordogne (24), du 10 au 11/10/2026 (à confirmer), coût prévisionnel 115 €

Les pré-réservations pour ces séjours ont été proposées, comme habituellement, au cours du dîner suivant l'Assemblée Générale de « Rando-Caillac », au moyen de fiches distinctes par séjour.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DONT LE MANDAT SE TERMINE EN 2025 et ELECTIONS DE NOUVEAUX MEMBRES :

Les membres suivants, qui devaient être renouvelés ont manifesté le désir de poursuivre leurs activités au sein du CA :

Pascal ANDRIEUX

Chantal GALIGNE

Didier GALIGNE

Jean OLIVIER

Geoff OWEN

Chantal VIVANT

Ils ont tous été renouvelés à l'unanimité

Nouveaux membres :

Michel COLLOREC (mandat 2025/2026)

Elisabeth CONTENSAUX (mandat 2025/2027)

Elus à l'unanimité

Chantal GALIGNE annonce qu'elle démissionnera du poste de Secrétaire assuré depuis 2010. Elle finira la saison jusqu'au 31 juillet 2026.

Tous les documents administratifs et tableaux concernant les « séjours » sont d'ores et déjà stockés sur clef USB afin de permettre à la ou le nouveau secrétaire de se familiariser avec le fonctionnement du secrétariat.

Successivement Vice-Président depuis 2015 et Président en 2023, Didier GALIGNE précise qu'il démissionnera de la Présidence en fin de saison, le 31 juillet 2026. Serge FURLAN assurera l'intérim à compter du 01 août 2026, jusqu'à l'assemblée générale suivante.

POINTS PARTICULIERS :

a) Site internet de « Rando-Caillac »

Le nouveau « site internet » a été réalisé, à titre gracieux, par Jérôme Bretel - informaticien de métier.

Les informations recueillies, indiquent que les tarifs pour la création d'un site internet « basique » oscillent entre 900 et 5000 € (cf. francenum.gouv.fr). Il a été décidé de remercier M. Bretel en lui offrant un repas au « Gindreau » pour deux personnes (150/200 €)

Approbation à l'unanimité des membres présents

Par ailleurs, s'agissant du paiement annuel de l'hébergement du site, les dirigeants de « O2 SWITCH », ont augmenté notablement ses tarifs en 2025. Après discussions, « Rando Caillac », en payant de manière trisannuelle, a pu limiter le coût de l'augmentation à 388 € (soit 129,60 € par an au lieu de 240 €)

b) Préparation du 20^{ème} anniversaire de « Rando-Caillac »

A l'occasion du vingtième anniversaire de « Rando-Caillac », les membres du Conseil d'Administration ont décidé, à l'unanimité, d'offrir à tous les adhérents une gourde d'excellente qualité et sérigraphiée.

L'évènement devrait débuter en après-midi par une petite randonnée, suivie d'un concours de pétanque. A l'issue, les personnes présentes se regrouperont devant la nouvelle Mairie de Caillac, pour une photographie de groupe. S'ensuivra l'apéritif, le repas et la soirée dansante.

Les adhérents sont invités à réfléchir sur d'éventuelles activités complémentaires.

Afin de pouvoir financer cette manifestation, il est apparu nécessaire :

- D'organiser, une nouvelle fois, une brocante. Pour son organisation, il sera fait appel à un large bénévolat au sein de l'association ;
- De supprimer exceptionnellement cette année, la traditionnelle « Galette des Rois ».

c) Dates à retenir

- Brocante / vide-greniers : 26 avril 2026 (à confirmer)
- Repas de fin de saison/20^{ème} anniversaire : 04 juillet 2026
- Assemblée Générale : 21 novembre 2026

d) Les t-shirts du club

Les membres du Conseil estiment qu'un t-shirt doit toujours être attribué à titre gracieux à chaque nouvel adhérent. En cas de besoin et sur demande, un nouveau t-shirt pourra être vendu à prix coutant (12 € à ce jour).

Avant de quitter l'assemblée, Monsieur José TILLOU prend la parole et renouvelle l'intérêt qu'il porte à notre association, notamment pour son dynamisme, sa cohésion et l'organisation des activités pédestres étudiées pour tenter de satisfaire tous ses adhérents.

Il a en outre remercié « Rando-Caillac » d'avoir apporté son concours à la création d'un circuit pédestre autour de Caillac.

Avant la clôture, Didier GALIGNE a tenu à remercier tous les bénévoles qui participent à un titre ou à un autre activement à la vie de l'association.

A 20 h 30, le Président a déclaré la réunion close et invité toutes les personnes présentes au « verre de l'amitié », avant de partager un bon repas type « auberge espagnole »

Le Président

Le Trésorier

La Secrétaire